EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **05 novembre 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **cinq novembre deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 octobre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Odile VIGNAL à Martine REMBERT-MANTELET, Havva ISIK à Grégory BERNARD, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, René MAYOT à Serge GODARD, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bernard DANTAL donne pouvoir à Monsieur Cyril CINEUX et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Chantal MERCIER-COURTY et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Carole COURTIAL donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL donne pouvoir à Monsieur Simon POURRET et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance à partir de la question n°2.
A partir de la question n° 7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 25

DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC - PRÉSENTATION DU RAPPORT RELATIF AUX CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE PUBLIC - PARC DE STATIONNEMENT GAMBETTA (EXERCICE 2009)

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Vous trouverez le rapport concernant la gestion du parc Gambetta.

La construction et la gestion de cet établissement ont été confiées en 1971 pour une durée de 45 ans par la Ville à la Société Auvergne Parking SA (échéance 2016).

Le parc est ouvert 7/7 et 24/24 pour les abonnés et ouvert chaque jour (sauf dimanches et jours fériés) de 8H00 à 21H30 pour les usagers « horaires ».

L'équipement dispose de 185 places en sous-sol (dont 114 amodiées) et 300 places en surface.
Le tarif de base est de 1,30 € pour la première heure. Ce tarif correspond à celui pratiqué dans les établissements identiques. Les deux abonnements mensuels sont de 84 € pour un stationnement en surface et 79 € pour un stationnement en sous-sol.

Les recettes de stationnement augmentent de plus de 13 % (407 000 € en 2008 et 460 000 € en 2009). Il s'agit cependant d'un effet conjoncturel : le Crédit Agricole, principal client horaire du parc, a organisé de nombreux stages et a négocié des stationnements de longues durées pour ses salariés stagiaires.

Les activités annexes (brocante, services divers, garages à vélos) représentent un peu moins de 10 % du chiffre d'affaires. L'activité location de voiture a généré une recette de 211 000 €, soit 30 % environ des recettes totales.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, de prendre acte de ce rapport

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2010

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET

PARKING DE LA PLACE GAMBETTA

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2009

1/ COMPTES DE L'EXERCICE HORS TAXES

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité parking de l'exercice 2009 s'élève à : 460 228 € répartis comme suit :

Recettes horaires	193 750 €
Vente de chèques parking	5 459 €
Abonnements banalisés	178 288 €
Abonnements Crédit Agricole	68 629 €
Places numérotées + box	13 536 €
Vente de cartes de parking	566 €
	460 228 €

Activités annexes (directement associées au parking)

Brocante du dimanche	21 372 €
Services d'entretien effectués pour la copropriété	22 936 €
Divers	1 140 €
	45 448 €

Les charges de l'exercice affectées à l'activité parking et correspondant aux recettes ci-avant s'élèvent à 347 790 €, et se décomposent de la manière suivante :

Salaire, charges et assimilés	230 006 €
Autres dépenses liées au personnel	43 250 €
Achats fournitures	5 476 €
Charges de copropriété	23 304 €
Services extérieurs répartis	5 284 €
Services extérieurs affectés directement	6 960 €
Assurances	5 053 €
Impôts	18 907 €
Amortissements	9 550 €
TOTAL	**347 790 €**

2/ METHODE DE REPARTITION ANALYTIQUE

2.1 Historique sommaire

Construit en 1970, dans le cadre d'une copropriété civile, le parking a eu au départ comme activité exclusive le stationnement des véhicules, le gardiennage et l'entretien des parties communes de l'immeuble pour le compte de la copropriété.

Cette copropriété est composée aujourd'hui, outre le parking public :

- Des places de garages numérotées situées dans l'enceinte du parking public,
- Un local clos utilisé comme garage privé par son propriétaire,
- Un local clos utilisé comme atelier d'entretien des véhicules pour l'activité de location de voitures exercée par AUVERGNE PARKING S.A.,
- Une Auto banque désaffectée,
- Un local désaffecté utilisé au départ pour entreposer des caddies du Supermarché Casino.

L'ensemble de l'immeuble a été réalisé dans le cadre d'un bail à construction se terminant en 2016.

Au début des années 1990, AUVERGNE PARKING a démarré une activité de location de voitures et a par ailleurs acheté des biens immobiliers qu'elle a exploité en location.

En parallèle, une brocante a été installée en surface le dimanche, période pendant laquelle le parking est vide. Cette activité a été naturellement intégrée à l'activité parking puisque le générateur de recettes était le parking.

2.2 Méthode de décomposition analytique

Il a été constaté que la plupart des dépenses effectuées étaient directement affectables par le simple bon sens : les véhicules à louer (achat, consommation, entretien,....) relèvent de la location de voitures, tandis que les équipements de contrôles d'accès au parking et leur entretien relèvent du parking...

Concernant les postes de dépenses pour lequel un arbitrage était nécessaire, celui-ci a été effectué en regardant la montée des dépenses induites par l'arrivée de la nouvelle activité. L'application de ce principe à conduit à considérer que l'activité « parking, copropriété et brocante », se voyait affecter :

- 88% du poste « personnel » : salaires, charges sociales et assimilés et, autres dépenses liées au personnel (taxe d'apprentissage, taxe pour la formation, intéressement des salariés, abondement, provision pour investissement),
- 1/3 du poste télécommunication,
- 1/3 des frais bancaires,
- 2/3 des dépenses de commissaire aux comptes.

3/ PATRIMOINE IMMOBILIER

Aucunes variations du patrimoine immobilier ne sont intervenues dans le cadre du contrat.
Cependant en vue d'améliorer la qualité de fonctionnement du parking, il a été procédé spontanément aux investissements immobiliers suivants :

- Aménagement en surface d'un chenal d'entrée dans le parking et d'un chenal de sortie,
- Construction d'un petit local en surface à usage de poste de péage,
- Pose en surface d'un bungalow Algéco à usage de bureau d'accueil pour les usagers,
- Pose d'un ensemble de grilles interdisant l'accès au parking souterrain aux personnes indésirables, pour supprimer les actes d'agression et de vandalismes.
- Construction d'édicules au-dessus des accès piétons du sous-sol, afin de préserver la propreté des escaliers et la sécurité des usagers.

Tous ces travaux immobiliers ont été exécutés avec l'approbation de la Mairie de Clermont-Ferrand et en coordination avec ses services. Ces biens sont aujourd'hui totalement amortis.

4/ BIENS ET IMMOBILISATIONS

En ce qui concerne la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public, ils se composent aujourd'hui :

- Pour le niveau surface du parking de deux bornes de contrôle d'accès abonnés et de distributeurs de tickets et d'une caisse automatique accessible aux visiteurs, et d'une centrale contrôlant l'ensemble et jouant si nécessaire le rôle de caisse (usagers sans monnaie...),
- Pour le niveau sous-sol deux bornes de contrôle d'accès abonnés.

L'accès du niveau sous-sol est fermé par des grilles (cf. ci-avant).

La société dispose par ailleurs de divers matériels de nettoyage pour le parking :

- Une balayeuse thermique
- Un aspirateur à feuilles
- Une déneigeuse

La société possède divers matériels de bureau et informatiques pour la gestion.

Concernant la conformité en matière environnementale et de sécurité, nous avons à plusieurs reprises contacté les services des pompiers pour leur demander leur avis, et notamment :

- En 1997 ou l'ensemble de nos installations a été visité et nous avons alors appliqué la totalité des préconisations formulées par les pompiers,
- En 1999, après la mise en place des édicules autour des accès piétons du sous-sol, une nouvelle visite du responsable des pompiers a eu lieu et une remarque concernant la fermeture des portes paniques a été formulée : elle a été appliquée.

Par ailleurs, conformément à la législation, la Société Auvergne Parking s'est équipée d'un marche pied sherpas-copic 3,5 m et de différents vêtements de sécurité (casques, gants, lunettes, chaussures ...)

5/ PROGRAMME CONTRACTUEL D'INVESTISSEMENTS ET DE RENOUVELLEMENT

Il n'existe pas contractuellement de programme d'investissement et de renouvellement des biens et immobilisations.

Mais, de même que pour l'immobilier nous avons régulièrement investi pour moderniser notre installation, nous avons renouvelé notre matériel d'exploitation dès que le besoin s'en faisait sentir.

Il en résulte les équipements présentés au paragraphe 4.

Economiquement, les investissements effectués ont été amortis conformément à la règlementation fiscale.

6/ ETAT DES AUTRES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT

Nous n'avons aucune obligation contractuelle sur ce sujet.

7/ INVENTAIRE DES BIENS DESIGNES AU CONTRAT

Aucune liste des biens ne figure au contrat. Il est par contre précisé :

« La Ville de Clermont-Ferrand prendra également possession des équipements et appareils inhérents au fonctionnement et à l'exploitation du parc, des anciennes station service et Auto banque, sans paiement d'aucune indemnité ».

8/ ENGAGEMENTS A INCIDENCE FINANCIERE

La copropriété du parking gérée par l'agence SQUARE HABITAT a trois contrats d'entretien annuels :

- Avec l'APAVE pour la vérification des installations électriques,
- Avec les Etablissements THYSSEN 24h/24h, 7 jours sur 7 pour les grilles d'accès du sous-sol,
- Avec les Etablissements EXTINCTOR pour la vérification des extincteurs.

L'entretien des portes coupe feu, des portes anti-paniques est assuré par le personnel du parking ainsi que tout autre petits entretien divers.

Par ailleurs, la société emploie actuellement 4 personnes en CDI.

CONDITION D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC

ET QUALITE DE SERVICE

1/ HORAIRES

Le parking public est ouvert et gardienné tous les jours de 8h00 à 21h30 sauf dimanches et jours fériés, soit une amplitude de présence de 84h/semaine. Pour les visiteurs sortant en dehors de ces plages horaires, le stationnement est gratuit.

Le sous-sol, qui est réservé à des abonnés, est fermé en permanence pour raison de sécurité. Il est accessible aux abonnés 24 heures sur 24, grâce à l'usage de cartes magnétiques.

2/ NETTOYAGE, PEINTURE ET ENTRETIEN

- Les ordures et papiers laissés dans l'ouvrage par les usagers font l'objet d'un ramassage journalier,
- Un nettoyage par aspirateur est exécuté dès que cela semble nécessaire (AUVERGNE PARKING possède un aspirateur industriel à cet effet),
- Les peintures sont renouvelées régulièrement,
- Des opérations de salage et de déneigement sont lancées en hiver dès que nécessaire,
- Toutes les opérations d'entretien qui incombent aux employés d'AUVERGNE PARKING, sont consignées dans un cahier d'entretien.

3/ DIVERS

- Depuis les années 1990, AUVERGNE PARKING a systématiquement suivi les « affichages complet » très mal ressentis par les visiteurs, pour pouvoir les anticiper et les éviter. Ce suivi ne s'est pas arrêté, mais il demeure sans conséquence du fait de la baisse continue des abonnés constatés ces dernières années.
- Depuis l'année 2000, les habitants de Clermont Ferrand bénéficient d'un service d'auto-partage au parking des Salins. Cette opération s'inscrit dans l'objectif actuel de réduction de la circulation et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. De ce fait, elle est parrainée par la ville de Clermont Ferrand, le ministère des transports et l'ADEME.

- En 2006, la société AUVERGNE PARKING a mis en place en coordination avec la Mairie de Clermont Ferrand, un tarif d'abonnement préférentiel à 36 € au lieu de 72 €, pour les résidents du quartier, sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule à la même adresse. Ceci concerne les habitants du quartier des Salins dans un rayon de 300 m.

  Cette opération a été un succès : une vingtaine de nouveaux résidents sont arrivés au cours de novembre et décembre 2006.

  Aujourd'hui le tarif résident est à 39 € TTC par mois.

4/ PERSPECTIVES

- AUVERGNE PARKING projette pour les années à venir de réactualiser l'ensemble de l'organisation du fonctionnement du parking en vue d'obtenir :

  - Une meilleure qualité de service pour l'usager,
  - Une meilleure efficacité du travail.

- Le parking GAMBETTA se situe dans un contexte de multimodalité de plus en plus important :

  * D'une part, du fait des initiatives d'AUVERGNE PARKING :

    - Création d'une activité de location de voitures,
    - Création d'une activité d'auto partage,
    - Accueil des vélos pour les abonnés de l'auto partage,
    - Création d'un tarif préférentiel pour résidents qui incite à une baisse d'usage de la voiture vers d'autres modes.

  * D'autre part, de l'évolution du quartier :

    - Passage du tramway au niveau du parking,
    - Arrivée de la gare routière à côté du parking

  * Positionnement du parking « en effet de porte », incitant les visiteurs à s'arrêter au parking pour continuer à pied vers le centre ville : phénomène apparu du fait des travaux dans le centre ville, et qui semble se maintenir.

A.P.S.A., a l'intention d'approfondir cette situation, en dialogue avec la mairie de Clermont, en vue de consolider l'existence de ce pôle multimodale en création.

PARKING DE LA PLACE GAMBETTA

Compte rendu technique et financier

1/ TARIFS DU PARKING

Les tarifs appliqués aux visiteurs au 31 décembre 2009 étaient les suivants :

- Pendant la journée (7h00 – 20h00) : 1,30 € la 1ère 1,20 la 2ème heure, 1€ la 3ème heure, 1,10 € de la 4ème à la 9ème heure, 0,70 € la 10ème heure puis 0,50€ pour les heures suivantes,

- Pendant la nuit (20h00 – 7h00) : 0,50 € / heure,

- Pour une période de 24 heures : 18,50 €

- Ticket perdu : 10 €

Les tarifs mensuels appliqués aux abonnés au 31/12/09:

- Abonnement banalisé en surface : 84 €
- Abonnement banalisé en sous-sol : 84 €

Les tarifs ont été étudiés en comparaison avec les autres parkings du centre ville.

2/ FREQUENTATION ET RECETTES

2.1 Les visiteurs

La fréquentation et la recette des visiteurs, au cours de l'année 2009 peuvent être présentées comme suit :

Période	Nombre total de véhicules	Recettes totales TTC (chèques parking inclus)	Nombre de chèques Parking utilisés
Janvier	5242	19 745	394
Février	5519	18 939	359
Mars	5034	20 964	414
Avril	4050	17 785	391
Mai	3818	17 101	291
Juin	4619	23 351	503
Juillet	3441	14 216	367
Août	2347	8 070	282
Septembre	4895	22 193	513
Octobre	4822	22 819	380
Novembre	4996	23 060	501
Décembre	5900	23 768	614
Total année 2008	**54683**	**232 011** (1)	**5 009**

1) Cette somme qui comptabilise les recettes des caisses automatiques, ne prend pas en compte 5 043€ TTC facturés en 2009 à la Médecine du Travail pour le stationnement de ses visiteurs. Ceci explique l'écart avec les recettes horaires HT et les ventes de chèques parking, présentés au début du présent rapport.

Cette fréquentation représente une occupation de 100 places environ du parking public par les visiteurs

2.2 Les abonnés au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, les nombres d'abonnés dans le parking des salins étaient les suivants :

- 231 abonnés banalisés en surface,
- 62 abonnés banalisés en sous –sol (dont 27 résidents)
- 12 locataires de places numérotées en sous –sol (contrat lors de la construction de l'immeuble du Pôle Gambetta situé Avenue Marx Dormoy)
- 115 places numérotées en sous-sol utilisés par des copropriétaires du garage.

La recette totale H.T. engendrée par les abonnements en 2009 a été de 260 453 € HT.

PARKING

informations exprimées en € H.T.

	2009							
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
FRAIS REPARTIS								
Salaires + charges et assimilés	230 006							
Autres dépenses liées au personnel	43 250							
services extérieurs répartis :								
- Télécom	1 180							
- Frais bancaires	1 424							
- honoraires commissaire aux comptes	2 680							
SOUS TOTAL	278 540							
IMPUTATION DIRECTES								
recettes horaires		193 747						
locations crca		68 628						
autres locations		191 823						
cartes		566						
vente de chèques parking		5 459						
commission brocante		21 372						
facturation copropriété		22 936						
divers		1 140						
achats fournitures :								
- fournitures entretien petit équipement	3 930							
- fournitures administratives	1 546							
charges de copropriété	23 304							
assurances	5 053							
impôts								
- taxe professionnelle	9 225							
- taxe foncière	9 682							
dotations aux amortissements	9 550							
services extérieurs affectés directement								
- entretien sur équipement parking	1 935							
- entretien remboursable								
- frais actes et contentieux								
- annonces et insertions								
- transports								

- publicité								
- voyage et déplacement	1 644							
- fiscalité diverse								
- frais divers	3 381							
SOUS TOTAL	69 250	505 669						
TOTAUX	347 790	505 669						
résultat	157 879							

LOCATIONS DE VEHICULES

informations exprimées en € H.T.

	2009							
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
FRAIS REPARTIS								
Salaires + charges et assimilés	20 910							
Autres dépenses liées au personnel	3 932							
Télécom	1 771							
Frais bancaires	2 847							
honoraires commissaire aux comptes	670							
frais divers								
SOUS TOTAL	30 130							
IMPUTATION DIRECTES								
1) WALLGREEN								
Kit déménagement		30						
vente cartons		26						
locations		127 408						
rachat de franchise d'assurance		15 829						
kilomètres supplémentaires								
produits sur cessions		58 863						
transfert de charges		5 594						
produits exceptionnels								
plus value sur immobilisations cédées								
activité garage								
entretien sur mobiliers								
amortissements	62 981							
carburant	836							
achats fournitures	126							
achats fournitures administratives	250							
entretien véhicules	11 523							
assurances	12 953							
frais divers	607							
publicité	15 289							
transport								
frais déplacement								
impôts et taxes (carte grise...)	2 818							

commission Wallgreen	1 244							
amendes								
créances irrécouvrables								
valeurs immobilisations cédées	43 321							
taxe professionnelle	9 999							
SOUS TOTAL	161 887	207 750						
marge WALLGREEN	45 863							
2) VOITURES PARTAGEES								
facturations clients		9 172						
remboursement étude segma								
etude segma								
carburant	904							
entretien *	788							
amortissement *	4 307							
assurance *	886							
* calculé au prorata des recettes								
SOUS TOTAL	6 885	9 172						
marge voitures partagées	2 287							
3) ALLEZ SIMPLE								
commission		4 212						
abonnement	1 012							
SOUS TOTAL	1 012	4 212						
marge allez simple	3 200							
TOTAUX	199 914	211 134						
résultat	21 220							

ACTIVITES ANNEXES

informations exprimées en € H.T.

	2009							
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
FRAIS REPARTIS								
Salaires + charges et assimilés	10 455							
Autres dépenses liées au personnel	1 966							
Télécom	590							
honoraires commissaire aux comptes	670							
jetons de présence	4 506							
SOUS TOTAL	18 187							
2) APPARTEMENT PARIS								
Loyers + remboursement de charges								
salaires + charges Mr LUQUE *								
frais remise en état pour vente appartement *								
Amortissements *	2 700							
Charges de copropriété	1 766							
Taxes foncières	662							
honoraires expert pour vente appartement *	364							
droit de bail								
SOUS TOTAL	5 492							
Marge avant charges virtuelles		-1025						
Marge Charenton		-5492						
* charges virtuelles								
3) SOS DEPANNAGE								
Facturation clients		4994						
Achats de fournitures	665							
SOUS TOTAL	665	4994						
Marge SOS Dépannage	4329							
4) PRODUITS FINANCIERS		18 506						

TOTAUX	24 344	23 500						
Résultat avant charges virtuelles	3 623							
Résultat		-844						

cerfa N° 10937 * 12

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050 2010
@ internet - DGFiP

Désignation de l'entreprise : AUVERGNE PARKING — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Place Gambetta -63 000 CLERMONT FERRAND — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 8 7 0 2 0 0 9 2 0 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31/12/2009 Net 3	N - 1 31/12/2008 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7146	AG	6999	147	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	258509	AQ	230611	27898	101653
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	126371	AS	112780	13590	15126
	Autres immobilisations corporelles	AT	221468	AU	112895	108573	129663
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	762	CV		762	762
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	13720	BG		13720	14320
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			320
	TOTAL (II)	BJ	627976	BK	463286	164690	261844
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9835	BY		9835	4209
	Autres créances (3)	BZ	6898	CA		6898	7537
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	800066	CE		800066	523209
	Disponibilités	CF	29515	CG		29515	39024
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			5785
	TOTAL (III)	CJ	846314	CK		846314	579764
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1474290	1A	463286	1011004	841608

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

IMPRIMERIE NATIONALE février 2010 - 9 001 844

cerfa N° 10938 * 12

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2010

Désignation de l'entreprise AUVERGNE PARKING — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	200000	200000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20000	20000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	58169	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	269344	138169
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	32107	29623
	TOTAL (I)	DL	579620	387792
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	380	380
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15469	4648
	Dettes fiscales et sociales	DY	158301	119628
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6376	11519
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	250858	317641
	TOTAL (IV)	EC	431384	453816
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1011004	841608

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	68629	80148
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2010 - 9 003 843

N° 10167 * 14

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2010

Désignation de l'entreprise : AUVERGNE PARKING — Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue biens *	FD		FE	FF			
	Production vendue services *	FG	666435	FH	FI	666435		64026
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	666435		64026
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	5594		1025
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	672028		65051
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	175729		15775
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	34331		3656
	Salaires et traitements *				FY	137917		17948
	Charges sociales (10)				FZ	60781		9415
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	79537		9005
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	4506		161
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	492801		55963
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	179227		9088
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	334		90
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			378
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	6105		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	12401		
	Total des produits financiers (V)				GP	18840		468
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4271		351
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	4271		351
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	14569		116

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

2 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2010 – 9 061 842

cerfa N° 10947 * 12

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053 2010

Désignation de l'entreprise AUVERGNE PARKING — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	571	500
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	361863	188378
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5750	1695
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	368184	190573
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	921	814
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	138948	43727
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	8234	6653
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	220081	51194
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	148103	139379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	22501	34660
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	122034	58601
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1059053	845767
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	789709	707596
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	269344	138171
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		14385
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G		
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
	— Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	5594	10254
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Différence de réglement plus différence de caisse	287	
Régularisation vente bureau exercice 2008	634	
Pour solde de compte plus différence de réglement		571
cession d'actif immobilisé	138948	36863
provision pour investissements	8234	5750

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs